

Quelques remarques sur un texte de Jean-Pierre Bauer concernant les demandes de contrôle

(présenté le 17 octobre 2015 à l'agora de l'EPS à Strasbourg)

Jean-Marie Jadin

Jean-Pierre Bauer fait partie de ces comètes qui illuminent pendant un certain temps le ciel d'une discipline intellectuelle au moyen de leur génie et disparaissent brusquement et beaucoup trop tôt, laissant ceux qui les côtoient frustrés de leur avenir prometteur. À l'âge de 50 ans, le 7 juillet 1985, il a soudain quitté notre monde et le monde psychanalytique strasbourgeois où il était l'une des figures de proue. En 1972 il a notamment réintroduit l'enseignement de la psychanalyse à la Faculté de Psychologie. Jean-Pierre Bauer nous a laissé quelques textes pénétrants et novateurs qui méritent d'être reconsidérés. Ils nous éclairent aujourd'hui encore.

Ses « *Remarques sur les demandes de contrôle*¹ » sont parues deux mois avant sa mort accidentelle. Il est à mes yeux un des meilleurs textes sur l'analyse de contrôle, même si je ne pratique pas le contrôle dans le même esprit que lui. À sa lecture on découvre que l'analyse de contrôle a quelque part le même statut que les autres analyses, car Bauer y démontre que la demande explicite qui l'inaugure contient un discours inconscient qui double la parole manifeste, ici comme ailleurs. Nous savons d'ailleurs qu'en contrôle nous ne parlons pas par hasard de certains analysants plutôt que d'autres, que notre désir inconscient y est toujours souterrainement présent.

Bauer accommode sa réflexion sur les demandes initiales de ces analyses de contrôle. Après avoir évoqué les demandes qui s'inscrivaient jadis dans le cadre d'une formation

¹ *Bulletin de la Convention Psychanalytique*, n° 6, mai 1985, p. 36 et suivantes.

parfaitement codifiée, il souligne le fait que dans l'École Freudienne de Paris fondée par Lacan, la demande de contrôle était désormais centrée sur la parole. Il s'agissait maintenant de parler de la pratique analytique en général, ou bien des difficultés singulières rencontrées par l'analyste en contrôle. Et cette demande pouvait maintenant être formulée bien avant que l'analyse dite didactique soit terminée et concerner une séquence de cure tout autant qu'une cure complète. Bauer examine ce que la parole du « contrôlé » peut révéler. Son texte est donc un travail sur le désir de l'analyste comme équivalent au désir d'un analysant ou l'ayant tout au moins intégré. Le caractère pédagogique du contrôle y est considéré comme secondaire. On n'est plus à l'Université.

Bauer analyse néanmoins la demande de contrôle formellement exigée par une institution. C'est le paragraphe intitulé « *Les cures contrôlées* ». Cette demande formulée dans la conformité contient toujours et au moins le désir d'être reconnu comme analyste grâce à l'acquisition d'un savoir. Dans cette demande qui est une demande d'être il y a une demande d'être aimé, et ici d'être aimé comme analyste.

Un des dangers de cette « cure contrôlée » est l'identification du « contrôlé », qu'elle soit imaginaire ou symbolique. Dans l'identification imaginaire il y a une répétition de la pratique supposée être celle du didacticien. Dans l'identification symbolique, le « contrôlé » pense faire partie d'une famille, la famille des analystes. Dans les deux cas le discours inconscient du candidat risque d'être fortement refoulé. J'ajouterai : également celui de la personne en analyse auprès de ce candidat. Un signe fréquent de cette fermeture de l'inconscient est un investissement accru de la théorie, ce qui veut dire un remplacement du transfert sur l'analyste par un transfert sur l'institution. Bauer a ainsi mis le doigt sur quelque chose qui a concerné beaucoup d'entre nous à Strasbourg, où nous étions longtemps comme une grande famille et où beaucoup d'entre nous avons investi la théorie analytique. La question se pose évidemment : est-ce que le transfert de travail témoigne toujours d'une fermeture de l'inconscient ?

Revenons à l'analyse de contrôle centrée sur la parole. C'est le second paragraphe intitulé « *Le contrôle comme questionnement de la pratique* ». Une demande de contrôle qui a pour but de mettre en question sa pratique permet de préserver la psychanalyse de l'analysant du désir inconscient de son analyste, c'est-à-dire de l'analyste contrôlé. Ce désir du « contrôlé » est identique au désir que tout sujet en analyse espère découvrir au bout de la

demande qu'il adresse à l'Autre. Le contrôleur est dans ce cas de figure un analyste qui est simplement un peu différent. Le contrôleur y évoque le style de sa pratique, ses formulations théoriques, son « point de vue », et en fin de compte ses propres questions qui mettent en jeu le manque inhérent à son expérience de l'inconscient. Il ne représente plus « l'Analyse » mais « un analyste ».

Le contrôlé peut aussi, en ce cas, découvrir quelque chose de son désir inconscient œuvrant dans ses « théories implicites » de la pratique et dans sa manière de conduire une analyse. Si par exemple l'analyste contrôlé privilégie systématiquement les jeux de mots et les double-sens au détriment de ce qui se répète, il se peut que cela vienne d'une contestation du discours pédagogique, celui de l'école, révélant selon Bauer un fantasme de retour au « savoir » de la langue maternelle. Lacan dirait : au savoir de « la langue ». Il s'agit d'une forme particulière de désir œdipien. Bauer s'intéressait à la voix et à la parole dans sa matérialité, ou plutôt dans sa « motérialité ». Ce qui m'amène à dire que le contrôleur est lui aussi pris dans son fantasme, à son insu ou en étant averti.

Le troisième paragraphe s'intitule « *Le recours à un tiers-analyste à propos de cas faisant problème* ». Une demande de contrôle motivée par un problème précis rencontré dans une analyse particulière rejoint le cas précédent. Et encore davantage lorsque ce problème fait série, quand il se répète d'une analyse à l'autre. Cette difficulté est dès lors un symptôme comme un autre, qui vient positivement signifier quelque chose du désir inconscient du contrôlé. Elle n'est pas à recevoir comme un simple point aveugle ou une zone de non-analyse. Le contrôlé est un analysant comme un autre. Bauer donne des exemples de ces difficultés répétitives chez un contrôlé.

Ainsi : un contrôlé est régulièrement irrité par la complaisance manifestée par un analysant vis-à-vis de ses symptômes. Il demande au contrôleur s'il a bien fait d'intervenir à tel ou tel moment, alors que l'analyse lui semblait bloquée. Bauer l'interprète comme une demande qu'on le retienne d'intervenir et d'exiger la vérité à tout prix. Il me semble que l'on peut également faire l'hypothèse que ce contrôlé impatient est habité d'une interdiction à parler, qu'il a peut-être un jour transgressée, ou qu'il se sent coupable d'un acte commis dans la hâte par le passé.

Un autre contrôlé rappelle souvent à ses analysants les règles de fonctionnement de l'analyse, en particulier la règle fondamentale, ce qui est une erreur risquant de dissoudre l'impact de cette règle. Il se peut, propose Bauer, que ce contrôlé ait souffert dans son passé d'une parole non fiable. Ce qui veut dire que quelqu'un lui a peut-être menti pour une chose fondamentale.

Un autre contrôlé a peur de ne pas entendre l'analysant lorsque celui-ci aborde des points qu'il a lui-même travaillés dans sa propre analyse. Bauer propose d'interpréter cette peur d'une surdité en soi comme un souhait d'entendre quelque chose qui concerne une origine incertaine – comme je l'ai dit : Bauer avait un talent tout particulier pour entendre les désirs à la lumière du vocal et du visuel. Un autre contrôlé encore s'interroge à propos des analysants qui arrêtent précocement leur analyse. Bauer interprète cette question comme un souhait de connaître les paroles qui ouvrent la parole et celles qui coupent cette parole. Je crois que là aussi c'est un désir tournant autour du vocal de l'autre.

Il évoque aussi, mais sans les interpréter, des demandes qui témoignent d'une crainte de tromper ou d'être trompé, par exemple la demande d'être protégé de son désir de séduire ou la demande de distinguer l'« analytique » et le « non-analytique ». Particulièrement intéressante est la difficulté à théoriser ce que l'on entend, que Bauer commente en écrivant qu'il s'agit d'une gêne à dépasser l'enregistrement de la « singularité contingente ». Très proche de cette difficulté, il y a celle dont témoigne la demande que le contrôleur souligne au contrôlé les éléments dissonants, faisant rupture dans la parole de l'analysant.

Bauer a cherché le point commun de toutes ces demandes. Il s'agit toujours, selon lui, d'une interrogation du contrôlé sur les limites de la parole dans la psychanalyse, que ce soit dans la possibilité d'entendre l'analysant ou dans la fiabilité de la parole elle-même. Allant plus profondément dans cette problématique, Bauer suggère qu'il peut s'agir d'une difficulté chez le contrôlant à admettre que dans sa propre analyse la parole a buté sur telle ou telle limite, laissant quelque chose d'inanalysé, mais tout aussi bien une difficulté à supporter que la parole a de toutes façons une limite. Pour ma part j'y entends le souci de Bauer de bien montrer que l'objet *a* vocal est un objet perdu de tout temps et non pas un objet de la réalité que l'on aurait perdu.

Et à propos de cette limite de la parole il devient génial, puisqu'il écrit : « [...] le contrôle est la mise en jeu d'une demande à la limite du désir, car demande qui porte sur ce qui demeure sans réponse possible et qui se signifie d'une manière déplacée par rapport à la demande elle-même. » Et plus loin : « Car l'analyse est aussi l'expérience de ce qui ne peut être entendu. » Les tours de la demande autour de l'épaisseur du tore ne saisiront jamais le trou du tore qui est vide. Le tour supplémentaire du désir ne peut être compris que par des déplacements. Le contrôle serait donc une nouvelle mise en jeu de cette saisie incertaine du désir dans la demande, et en cela aussi l'analyse de contrôle est une analyse comme une autre, sauf que le contrôle saisit davantage l'essence de l'analyse : trouver le désir au bout de la demande. Les contrôlés ou contrôlants, se sont sans doute approchés plus que d'autres analysants de ce moment où surgit le désir dans la demande.

Jean-Pierre Bauer termine son article avec le contrôle effectué par des thérapeutes non-analystes. C'est le quatrième paragraphe, « *Le "contrôle" de différentes pratiques "médico-psychologiques"* ». Ces thérapeutes non-analystes peuvent vivre une relation transférentielle comme un symptôme qu'il faut guérir, ou être affectés par le fait de ne pas entendre l'inconscient. Presque tous pensent la psychanalyse comme étant un savoir. L'analyste-contrôleur est pour eux un sujet supposé savoir, et ce savoir est un savoir de maître ou un savoir universitaire.

Au sein de ces pratiques latérales, il se peut néanmoins qu'un discours ou une écoute authentiquement analytique fasse son apparition. Un praticien qui n'est pas en analyse peut entendre l'inconscient sans qu'il le sache, et inversement des gens en analyse peuvent négliger la dimension du réel de la clinique et croire en la toute-puissance des idées. Le plus souvent il convient de bien séparer ces pratiques d'une psychanalyse. Et le mieux que l'analyste puisse faire dans ces cas est d'assumer une dimension de non-savoir.